



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU SEANCE DU 23 avril 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE 23 avril à 18 heures 30, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marlène POULENARD, Vice-Présidente, après convocation régulièrement faite le 17 avril 2026.

Présents : René BERNE, Agnès de RETZ, Marc DONATI, Cécile MONCHAL, Véronique ODOUARD,

Absents :

Damien BAYLE
Chantal CHABERT
Bernard JEANTET

En Exercice : 9

Présents : 6

Absents : 3

- dont représentés : 0

Votants : 6

Secrétaire de séance : Véronique ODOUARD

Numéro	Objet	Vote
2026-04	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET CCAS	Adopté à l'unanimité
2026-05	AFFECTATION DU RESULTAT DE 2025- BUDGET CCAS	Adopté à l'unanimité
2026-06	ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU CCAS 2026	Adopté à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 27/04/2026

La Présidente de séance,
Marlène POULENARD

La secrétaire
Véronique ODOUARD

